

SELH (CSQ)

Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon (CSQ)

ÉDITION DU 19 MARS 2012

INFORMA

NOUVELLE CARTE D'ASSURANCE SSQ

À compter du 1^{er} avril 2012, SSQ utilisera un nouveau système de gestion des réclamations de soin de santé. Ce changement de système nécessite l'utilisation d'une nouvelle carte d'assurance SSQ.

À la fin du mois de mars, les personnes assurées détenant la protection d'assurance maladie recevront, à leur domicile, une nouvelle carte d'assurance SSQ. Celle-ci devra être utilisée à compter du 1^{er} avril 2012 pour les réclamations en pharmacie.

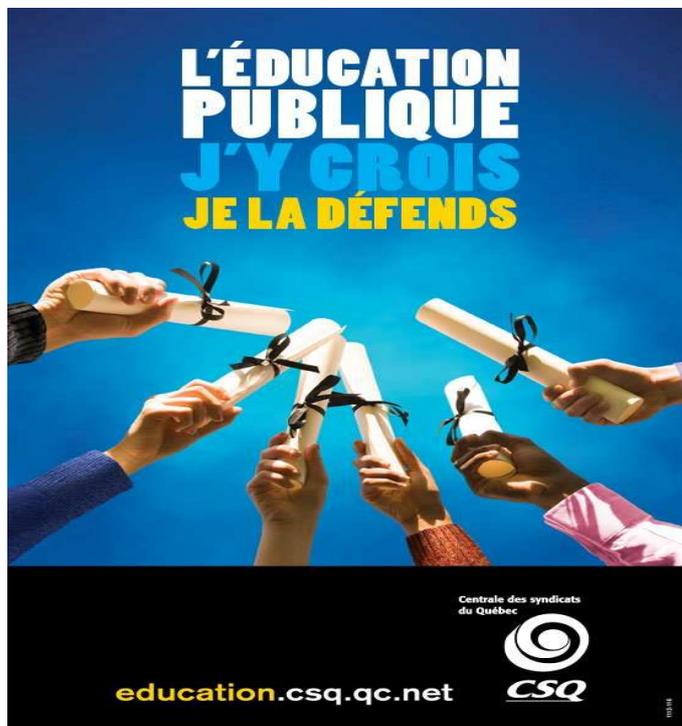


LE DÉCROCHAGE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES DES GARÇONS

Préoccupée par la situation du décrochage et de la réussite scolaires des garçons (ainsi que des filles) à l'école, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a entrepris des démarches afin de trouver des solutions pertinentes et efficaces à ce problème.

Des gestes ont été posés concernant le rapport des garçons à la lecture en début d'année scolaire. Par ailleurs, la CSQ a été invitée à produire un outil de vulgarisation pour déconstruire un certain nombre de mythes entourant le décrochage et la réussite scolaires des garçons.

Vous pouvez télécharger l'outil intitulé *Le décrochage et la réussite scolaires des garçons : déconstruire les mythes, rétablir les faits* sur le site Internet de la CSQ au www.csq.qc.net.



ÉVALUATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS, UNE IMPORTANTE DÉRIVE PRÈS DE CHEZ NOUS



Publié par Réjean Parent le 1^{er} mars 2012

Le 24 février dernier, l'évaluation de 18 000 enseignantes et enseignants a été publiée dans les médias new-yorkais en dépit des protestations de leur organisation syndicale et malgré les faussetés, les inexactitudes et le caractère non concluant des données. On retrouvait ainsi dans un tableau : l'école, le nom des enseignantes et enseignants ainsi que leur classement sur une échelle de 0 à 99.

Ces rapports qui n'étaient pas destinés à être utilisés isolément ou encore rendus publics l'ont finalement été à la suite des demandes des médias en vertu du droit du public à l'information. Après le palmarès des écoles, voici le non moins désolant palmarès des enseignantes et enseignants tout près de chez nous au sud de la frontière.

Des évaluations qui induisent les parents en erreur

Les tests à l'origine de ces évaluations se basent sur le succès des élèves en mathématique et en anglais pour coter la performance des enseignantes et enseignants des niveaux quatre à huit (primaire et secondaire). Les tests ont été déclarés peu fiables par des directions d'écoles, des statisticiens et des chercheurs. Qu'à cela ne tienne, les médias ne s'embarrassent pas de menus détails de ce genre.

En effet, la plupart d'entre eux, dont le *New York Post* et le *New York Times*, ont publié les évaluations, à l'exception d'un qui considérait que le classement n'était pas rigoureux et pouvait induire les parents en erreur. Et, devinez quoi? C'est exactement ce qui est arrivé. Des parents ayant reconnu une enseignante au bas du palmarès ont demandé que leur enfant soit retiré de la classe ou que cette prof soit congédiée. Tout ça, sur la base d'évaluations dont la marge d'erreur se situe, selon le *New York Times*, entre 35 % et 53 %. Incroyable!

Les États-Unis, le seul pays au monde à humilier son personnel enseignant

Ces palmarès bidon se propagent rapidement dans de nombreux états et districts, jetant ainsi le discrédit sur le réseau public d'éducation américain. Diane Ravitch, professeure émérite au département d'éducation de l'Université de New York et auteure de nombreux ouvrages, affirme que le chiffre précis à côté du nom des enseignantes et enseignants n'est rien d'autre que de la science de dépôt (Junk Science). Elle s'indigne que les États-Unis soient le seul pays au monde à humilier ainsi le personnel enseignant des écoles publiques.



Tiens, je me demande ce qu'elle penserait des propositions de François Legault d'évaluer le personnel enseignant en échange d'une augmentation de 20 % de leur salaire.

Miner la confiance envers l'école publique

Diane Ravitch se demande dans son billet si toute cette opération ne serait pas simplement une autre tentative pour miner la confiance de la population envers l'école publique. Bonne question!

Une grosse question pour la CAQ

Bien sûr, la CAQ ne propose pas de rendre publiques les évaluations futures du personnel enseignant. Mais, que ferait-elle devant une demande d'un média pour obtenir ces évaluations en vertu de la Loi d'accès à l'information, si jamais elle prenait le pouvoir? Le gouvernement serait obligé de livrer ses chiffres, bien entendu. Je vois d'ici les grands titres. Pas vous?

CONCOURS D'ÉCRITURE MA PLUS BELLE HISTOIRE



Le concours d'écriture « Ma plus belle histoire » a été lancé en début d'année scolaire pour une 9^e édition. Cette activité créée en 2003-2004 par la FSE, en collaboration avec la

CSQ, s'adresse à tous les élèves du secteur de l'éducation des adultes qui sont invités à rédiger un texte sur un sujet qui les inspire particulièrement.

Près de 450 textes sont envoyés annuellement par les élèves d'environ 200 enseignantes et enseignants membres de 34 syndicats et travaillant dans 80 centres à travers la province. 50 de ces textes sont réunis dans un recueil distribué à 6000 exemplaires afin de souligner cette activité dont la popularité ne cesse de croître.

Ce projet se veut une façon de reconnaître la ténacité de ces adultes qui, souvent, surmontent des obstacles importants afin de prendre la place qui leur revient dans la société.

Le dévoilement du recueil de textes se fera à l'occasion de la Semaine québécoise des adultes en formation qui se tiendra du 24 mars au 1^{er} avril prochains.

Parmi les textes publiés dans le recueil cette année, on retrouve celui de Suzanne Gagnon du Centre d'éducation des adultes L'Envol de Roberval, élève de l'enseignante Kathy Dufour. De plus, un recueil local sera produit conjointement avec les autres syndicats de la région afin de publier les textes des élèves ayant participé au concours.



DÉFI PRÉVENTION JEUNESSE



Le Défi prévention jeunesse représente un volet du programme d'éducation à la prévention en milieu scolaire de la CSST. En début d'année scolaire, les enseignantes et enseignants ont été invités à présenter des projets d'éducation à la prévention. 62 projets ont été soumis et acceptés dans les écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Voici la répartition des sommes accordées pour chacune des écoles :

École Benoît-Duhamel	5 projets	1500 \$
École Des Deux-Lacs	2 projets	400 \$
École Boisjoli	2 projets	400 \$
École Bon-Pasteur	1 projet	200 \$
École Carrefour étudiant	1 projet	225 \$
École Cité étudiante	1 projet	200 \$
École Hébert	2 projets	400 \$
École Jean XXIII	1 projet	200 \$
Écoles Jeanne-Mance/Pie XII	4 projets	800 \$
Écoles Jolivent/L'Arbrisseau	5 projets	1000 \$
École La Source	5 projets	1000 \$
École Maria-Goretti	4 projets	800 \$
École Notre-Dame-de-Lourdes	1 projet	200 \$
École Notre-Dame-des-Anges	5 projets	1000 \$
École Sacré-Cœur	3 projets	600 \$
École Sainte-Thérèse	4 projets	800 \$
École Saint-Louis-de-Gonzague	1 projet	200 \$
École Saint-Lucien	4 projets	800 \$
École Sainte-Hedwidge	1 projet	200 \$
École Sainte-Lucie	4 projets	800 \$
Polyvalente de Normandin	5 projets	1125 \$
Polyvalente Jean-Dolbeau	1 projet	200 \$

Ensemble, continuons notre travail de promotion afin de développer une culture de prévention dès le plus jeune âge!

